



Département des littératures de langue française
de traduction et de création

FREN 341 – Traduction et recherche 1 : registres de langue Hiver 2021

Cours à l'horaire des mardis et jeudis, de 11 h 35 à 12 h 55; enseignement à distance; mode partiellement synchrone.

Professeure : Catherine Leclerc

Heures de bureau (plateforme Zoom) : sur rendez-vous

Courriel : catherine.leclerc@mcgill.ca

Préalables et restrictions

FREN 244 ou test de classement. Autorisation départementale requise.

Objectifs et contenu

Cours à contenu variable. Pratique de la traduction à partir de certaines questions de recherche qui y sont reliées.

Ce cours s'intéressera à la traduction des registres de langue de l'anglais au français, en portant une attention particulière à la langue familière. Il se penchera surtout sur la traduction de textes pragmatiques (non littéraires).

Même lorsqu'ils adoptent un registre courant, les textes de langue anglaise font régulièrement place au *colloquial English*, c'est-à-dire à une langue familière, idiomatique. En français, au contraire, la tendance dans les textes en langage courant est de limiter le registre familier pour lui préférer la précision lexicale et l'abstraction. Comment dès lors rendre adéquatement en français les passages colorés de textes pragmatiques de langue anglaise ?

Telle est la question à laquelle on tâchera de répondre dans ce cours. À cette fin, on étudiera les usages différentiels des registres de langue en français et en anglais. On explorera les stratégies envisageables, selon les contextes, pour traduire vers le français divers types de textes de langue anglaise qui font un usage *coloré* de cette langue. Enfin, on s'engagera dans une réflexion sur les effets des choix opérés.

Formule pédagogique

Exposés magistraux pour certains éléments théoriques; commentaires écrits sur les textes; discussion; exercices en classe et à la maison; traductions à faire à la maison et commentées en classe.

Le recours à une **stratégie pédagogique inversée** pour une portion du cours permettra de limiter l'enseignement magistral et dès lors la *fatigue Zoom*. Suivant cette stratégie, une partie de la matière sera vue et travaillée en ligne de manière asynchrone avant d'être discutée en classe Zoom synchrone. Les découvertes de chacun·e seront ainsi mises en commun pour l'enrichissement de tout le monde. Outre la validation, la complétion, la correction et la discussion de ces découvertes, le temps en classe synchrone servira à la préparation et à la correction des traductions.

À noter : **il est interdit de partager tout enregistrement, document ou commentaire rendu disponible dans myCourses.**

Lectures et outils de travail obligatoires

Les textes à lire et les exercices à faire en préparation des cours, de même que les textes à traduire à la maison, seront rendus disponibles dans myCourses. Les références complètes en seront données séparément. Outre ces lectures obligatoires, les étudiant·es doivent posséder les outils habituels pour faire des traductions, tels un dictionnaire français (*Le Petit Robert*), un dictionnaire anglais (*Collins*) et un dictionnaire bilingue (*Robert et Collins*) récents. L'usage du logiciel Antidote est fortement recommandé.

Rendez-vous et communication

En cas de difficulté, les étudiant·es sont encourag·es à contacter la professeure au plus tôt. Les rencontres auront lieu sur rendez-vous, dans la plateforme Zoom. Selon les disponibilités des étudiant·es, plusieurs plages horaires sont envisageables pour des rendez-vous.

Toute communication dans le cadre de ce cours doit se faire soit dans myCourses soit à l'aide d'une adresse courriel de McGill. Aucune autre adresse n'est autorisée. Les étudiant·es devront donc consulter régulièrement leur boîte de réception mcgilloise.

Calendrier provisoire et dates approximatives de remise des travaux

Semaine du 11 janvier

Présentation du cours : comment traduire les registres de langue de l'anglais vers le français et qu'est-ce qu'une bonne traduction?

Semaine du 18 janvier

Niveaux et registres de langue
Stylistique comparée des registres de langue

Semaine du 25 janvier

Stylistique comparée des registres de langue

Semaine du 1er février

Préparation et remise de la première traduction

Semaine du 8 février

Locutions, clichés, idiotismes

Semaine du 15 février

Correction de la première traduction et préparation de la seconde

Semaine du 22 février

Remise de la deuxième traduction
Sociolectes, idiolectes, style... et textes mal écrits

[Semaine de lecture du 1 mars au 5 mars]

Semaine du 8 mars

Correction de la deuxième traduction et préparation de la troisième
Le projet de traduction

Semaine du 15 mars

Remise de la troisième traduction et du projet de traduction
Enjeux éthiques

Semaine du 22 mars

La traduction normative en question

Semaine du 29 mars

Correction de la troisième traduction

Semaine du 5 avril

Rencontres individuelles

Semaine du 12 avril (dernier cours = mardi 13 avril)

Remise de la deuxième version d'une des trois traductions

Synthèse : comment traduire les registres de langue de l'anglais vers le français et qu'est-ce qu'une bonne traduction?

Charge de travail et mode d'évaluation

Évaluation continue. Tous les travaux doivent être remis dans myCourses.

- Deux traductions d'environ 400 mots chacune à faire à la maison : 30 % (15 % chacune).
- Troisième traduction d'environ 400 mots, avec projet de traduction de 3-4 pages : 25 % (15 % pour la traduction et 10 % pour le projet).
- Deuxième version d'une de ces traductions, avec paragraphe descriptif du projet de traduction : 15 %.
- Commentaires sur les textes tout au long de la session (la participation synchrone et asynchrone sont toutes deux obligatoires, mais peuvent être employées de manière complémentaire) : 30 %.

Le mode d'évaluation privilégié dans ce cours est basé sur une rétroaction continue; les **retards** seront donc pénalisés en conséquence. En cours de session, les travaux en retard seront acceptés jusqu'à 7 jours après la date de remise et recevront une pénalité de **20 % – après quoi ils ne seront pas corrigés et recevront la note 0**. Le dernier travail, s'il est remis en retard, sera corrigé s'il y a eu entente avec la professeure.

Il n'y aura pas de reprise de travail en vue d'augmenter la note finale.

Langue française

Les activités du département des littératures de langue française, de traduction et de création se déroulent entièrement en français. Les travaux devront donc être remis en français (sauf dans les cas où l'usage de l'anglais est nécessaire, par exemple lorsque des passages en anglais doivent être cités). Ils doivent suivre les règles typographiques du français.

À noter : la compétence en français écrit est inhérente au travail de traduction vers le français et sera évaluée en conséquence. Les erreurs détectées par les logiciels de correction du français, y compris Antidote, seront fortement pénalisées.

Honnêteté intellectuelle

Tous les travaux sont individuels.

L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté intellectuelle. Il incombe par conséquent à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions intellectuelles, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions selon le Code de conduite de l'étudiant et des procédures disciplinaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/integrity.

Les étudiant·es devront, dans leurs traductions, comprendre la différence entre le recours à une certaine collaboration et à certaines sources (qui est encouragé, voire nécessaire) et le plagiat (qui est interdit et sanctionné). Notamment, une traduction semblable à celle produite par un logiciel de traduction sera considérée comme du plagiat.

Références complémentaires

- BERMAN, Antoine. « L'analytique de la traduction et la systématique de la déformation », dans *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Paris, Seuil, 1999 [1985], p. 49-68.
- DELISLE, Jean. *La traduction raisonnée*, 3^e édition, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- DUNNETON, *Parler croquant*, Paris, Stock plus, 1978 [1973; l'ouvrage a été réédité en 2009 chez Lo Chamin de Sent Jaume].
- VALENTINE, Egon et Marie Christine AUBIN, *Stylistique différentielle, textologie et traduction. Deuxième édition*, Toronto et Vancouver, Canadian Scholars, 2017.
- VALENTINE, Egon et Marie Christine AUBIN, *Stylistique différentielle, textologie et traduction. Deuxième édition*, Toronto et Vancouver, Canadian Scholars, 2017.
- VALENTINE, Egon et Marie-Christine AUBIN. *Stylistique différentielle et traduction*, Montréal, Sodilis, 2004.
- VINAY, Jean-Paul et Jean DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris et Montréal, Didier et Beauchemin, 1958.

Santé et sécurité

- Tout·e étudiant·e qui éprouverait des **problèmes de santé physique ou mentale** est invité·e à se tourner vers les services offerts par le Student Wellness Hub. Chacun·e peut en consulter le site internet (<https://www.mcgill.ca/wellness-hub/fr/contactez-nous>) ou se rendre directement au Brown Student Services Building (3600 McTavish Street, 3^e étage). Il lui est également possible de contacter le ou la conseiller·ère dédié·e à sa Faculté (<http://mcgill.ca/lwa>).
 - L'Université McGill s'est engagée à créer et à maintenir un milieu sécuritaire par la mise en œuvre d'approches proactives, visibles, accessibles et efficaces ayant pour but de **prévenir la violence sexuelle** et d'y réagir. Notamment, les étudiant·es ont le droit d'évoluer dans un environnement exempt de harcèlement sexuel. Advenant le cas où de la violence sexuelle surviendrait, il ne faut pas hésiter à se tourner vers l'une des ressources suivantes : le Bureau d'intervention, de prévention et d'éducation en matière de violence sexuelle (osvrse@mcgill.ca; <https://www.mcgill.ca/osvrse/fr>); le *Sexual Assault Centre of the McGill Students' Society* (514-398-8500; <http://www.sacomss.org/wp/>); le Bureau du doyen à la vie étudiante (deanofstudents@mcgill.ca; <https://www.mcgill.ca/deanofstudents/>). Les personnes qui souhaitent signaler du harcèlement ou une agression sexuelle peuvent également le faire auprès d'une enquêteuse indépendante (mcgill.si@omega-ombs.ca).
- Au besoin, de l'aide pourra également être offerte à l'échelle du département. Les personnes qui souhaitent procéder de cette manière passeront par le ou la professeur·e de leur choix (y compris bien sûr celle du présent cours).